



EuropaLoire



Mouvement Européen Loire

Edito

On voudrait garder l'esprit léger en cette veille de vacances estivales. D'ailleurs, Colette Modion nous y invite avec ses suggestions de lecture dépayssantes.

Mais il devient de plus en plus difficile de rester aveugle aux changements climatiques. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité faire une place importante aux questions environnementales dans ce dernier numéro avant les vacances, en donnant notamment la parole à de jeunes étudiants. Lilas Benoist, Lisa Maupin, Louis Dupuit ont une vingtaine d'années mais, comme toute cette génération, ils héritent d'un monde menacé. Cela ne signifie pas que les plus anciens n'ont rien à dire ou à faire bien sûr, ni que des organisations comme le Mouvement Européen Loire doivent rester passives. Nous pouvons encore choisir notre avenir. La recherche scientifique peut nous y aider, comme le rappelle Michel Lefrançois, si nous ne cédon pas une fois de plus à la procrastination.

Dans ce domaine comme dans d'autres, l'Europe s'efforce d'agir. Pas assez vite bien sûr. Pas avec suffisamment d'efficacité certainement. Mais avec la certitude qu'ensemble on est tellement plus efficace que seul. Les efforts conjugués peuvent nous aider à quitter ce train d'enfer qui nous emmène à la catastrophe. Du moins, si les hommes reviennent à la raison. La destruction du barrage de Kakhova en Ukraine n'est pas de nature à rassurer même si la solidarité européenne est bien présente et que les tribunaux attendent avec impatience de juger les coupables.

Après ce numéro d'EuropaLoire, l'équipe de rédaction va, elle-aussi, profiter des vacances et nous espérons vous retrouver nombreux à la rentrée pour commenter une année qui sera à coup sûr importante pour l'Europe...

Bonne lecture et bonnes vacances !

Daniel IMBERT-MAGAND



L'édito	1
Destruction du barrage de Kakhovka	1
L'Union européenne et l'environnement	1
Le Green Deal, c'est quoi ?	2-4
Le Bauhaus, une éthique ?	4
UE et Rapport du GIEC	5
Taxe carbone	5
L'Europe près de chez vous	6
Testez votre empreinte	6
Suggestion de lecture	6

L'Union européenne et l'environnement

La protection de l'environnement n'est pas une compétence directe de l'Union Européenne ; c'est une compétence partagée. Cela signifie que c'est d'abord aux États membres de légiférer ; conformément au « principe de subsidiarité », l'Union n'interviendra qu'en complément des actions des États membres.

Néanmoins, au cours du temps, l'UE y accordé de plus en plus d'importance : aujourd'hui, 80% de la législation française environnementale est d'origine communautaire.

Le tout premier texte européen à s'intéresser à la protection environnementale est la « directive oiseaux », de 1979. Elle prévoyait la protection des habitats nécessaires à la reproduction et à la survie d'espèces d'oiseaux considérées comme rares ou

menacées à l'échelle de l'Europe.

Les directives environnementales se sont ensuite multipliées, couvrant peu à peu tous les aspects de cette matière.

Par exemple, en 1992, la directive « Habitats » promeut la protection des espaces naturels. Sur la base de cette directive, le réseau Natura 2000 a ensuite été développé, protégeant des sites en matière d'environnement et de biodiversité. Le parc du Pilat et le bois d'Avaize en font d'eux leurs parties.



La protection de l'environnement a aussi été inscrite dans les traités fondateurs de l'Union européenne, comme l'Acte Unique européen de 1986 ou le Traité de Maastricht de 1992. Le traité de Lisbonne, en 2009, ajoute même qu'il est du devoir de l'Union européenne de promouvoir sur le plan international des mesures face aux problèmes de l'environnement. Un Commissaire à l'Action pour le climat et une Direction Générale « Action pour le climat » sont alors institués.

La protection de l'environnement s'est donc imposée, au fil du temps, comme un objectif incontournable de l'Union Européenne : bénéficier d'un environnement sain est un droit pour chaque citoyen européen.

Destruction du barrage de Kakhovka

Ukraine :
La destruction du barrage Nova Kakhovka, le 6 juin dernier, par les inondations ainsi causées sur les rives du Dniépr, le plus grand fleuve d'Ukraine, est une catastrophe humaine et environnementale.

Elle oblige à l'évacuation de la population et met en danger la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporijjia, située à 150 kilomètres.

Par ailleurs 150 tonnes d'huile moteur se sont écoulées dans le fleuve.

Du point de vue du droit international et des lois de la guerre, la destruction des barrages est considérée comme relevant des crimes de guerre.

Le Green Deal, c'est quoi ?

Le Green Deal, ou « Pacte vert européen » a pour objectif principal d'obtenir la neutralité climatique d'ici 2050.

Il se décline ainsi en 12 thèmes : nous reviendrons ici sur certaines mesures phares.

Transports

La Commission européenne a annoncé des mesures concrètes pour accélérer la transition vers des moyens de transport plus durables.

Le Connecting Europe Express est une initiative européenne visant à mettre en place un système ferroviaire unique partant de Lisbonne et traversant tout le continent européen. Il vise à promouvoir le train en tant que moyen de transport durable, car il est responsable de moins de 0,5% des émissions de CO₂. Cette initiative s'inscrit dans l'année européenne du rail, déclarée par l'UE en 2021, dans le cadre de laquelle des mesures ont été annoncées pour encourager l'utilisation du train et réduire les émissions du secteur des transports.

Autre mesure : l'interdiction de la vente de voitures neuves à énergie fossile à partir de 2035. Cette décision vise à stimuler l'adoption de véhicules électriques et à réduire les émissions du secteur du transport routier, qui représente actuellement environ 30% des émissions de GES en Europe.

L'alimentation

Concernant l'alimentation, les consommateurs sont invités par le programme "De la ferme à la table" à consommer préférentiellement des produits locaux, avec moins de pesticides. Cette stratégie, présentée en mai 2020, vise effectivement à garantir une alimentation suffisante, abordable et nutritive tout en réduisant l'utilisation des pesticides et des engrais, en augmentant la part de l'agriculture biologique et en luttant contre le gaspillage ali-



Le Green Deal a été voté lors du Conseil européen du 12 et 13 décembre 2019 ; il a ensuite été approuvé le 15 janvier 2020 par le Parlement européen.

mentaire. Un plan d'action en faveur de la production biologique a également été développé, tendant à stimuler la production biologique afin qu'elle représente 25 % de l'utilisation des terres agricoles de l'UE d'ici 2030.

Numérique

La transition numérique de l'Europe (L'Europe souhaite une souveraineté numérique d'ici 2030) accompagne pleinement la transition écologique. En effet, le numérique est à la fois un enjeu et une solution.

D'une part, il est important de parvenir à réduire son impact écologique : les technologies numériques représentent entre 8 et 10 % de notre consommation d'énergie et 2 à 4 % de nos émissions de gaz à effet de serre. L'Union européenne envisage donc des mesures en ce sens : favoriser le passage à la 5G (celle-ci consomme 90% d'énergie de moins que la 4G), rendre les centres de données neutres. D'autre part, avec des mesures comme « la coalition européenne du numérique vert », elle contraint le secteur privé à parvenir à la neutralité climatique et utiliser plus de renouvelable.

Enfin, l'usage des nouvelles technologies peut permettre de réduire son empreinte. Il s'agit donc de maintenir la recherche sur les technologies propres.

Recherche et innovation

La recherche et l'innovation jouent un rôle clé dans cette transition. Le programme "Horizon Europe", lancé pour la période 2021-2027, dispose d'un budget considérable de 95,5 milliards d'euros. Ce programme vise à renforcer les bases scientifiques et technologiques de l'UE, à stimuler sa compétitivité et à répondre aux problématiques mondiales. Des investissements importants dans la recherche sur les transports durables et les nouvelles technologies contribueront à accélérer la transition vers des moyens de transport à faible émission de carbone.

En outre, le Pacte vert européen met l'accent sur la promotion de l'innovation et de la recherche dans le domaine de la durabilité environnementale. Des financements sont disponibles pour soutenir les projets de recherche et développement axés sur les technologies propres, l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, la mobilité durable, la gestion des déchets...

Mer et océans

La protection de l'environnement marin et le développement de l'économie bleue sont également des aspects importants. L'UE s'est engagée à protéger et restaurer les écosystèmes marins, à promouvoir la pêche durable, à réduire la pollution marine et à développer des énergies renouvelables en mer. Par exemple le programme "Blue invest", permet une levée de fonds pour les entreprises côtières, afin de protéger les océans.



Climat

La loi climat, datant de 2021, prévoit une économie climatiquement neutre d'ici 2050 et un nouvel objectif intermédiaire de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990. Cela remplace l'objectif précédent de réduction de 40 % d'ici 2030.

Biodiversité

Concernant la protection de la biodiversité, la Commission européenne propose là encore une stratégie pour 2030, prévoyant la création de zones protégées, la restauration des écosystèmes dégradés et des investissements importants dans l'action pour la biodiversité.

Le Green Deal, c'est quoi ?

Economie circulaire

L'économie circulaire est un modèle qui permettrait de réduire les déchets et le gaspillage : il ne s'agirait plus de jeter un bien après l'avoir consommé, mais au contraire de le réinjecter dans l'économie, par exemple en le recyclant.



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Un premier plan d'action sur l'économie circulaire avait été établi le 2 décembre 2015 par la Commission européenne ; il était intitulé « Boucler la boucle - Un plan d'action de l'Union européenne en faveur de l'économie circulaire ». La mesure phare de ce plan était « la stratégie européenne sur les matières plastiques dans l'économie circulaire ». En a découlé la « directive plastique », adoptée en juin 2019, réduisant l'usage de plastiques non recyclables. Cette directive est entrée en application le 3 juillet 2021 : depuis, plus de couverts, pailles, bâtonnets en plastique !

Un nouveau plan d'action pour une économie circulaire a été lancé en mars 2020 dans le cadre du pacte vert. Il comprend plus de 50 actions visant à promouvoir la durabilité des produits et à réduire les déchets, et favoriser le tri.

Le nouveau Bauhaus

Ce pacte vert a vocation à toucher à tous les domaines : le nouveau Bauhaus

européen est un projet environnemental, économique et culturel qui cherche à combiner le design, la durabilité, l'accessibilité, l'abordabilité et l'investissement pour la mise en œuvre du Green Deal. Il s'agit de rapprocher l'art, la culture, la science, la technologie et l'inclusion sociale. Ce projet est guidé par trois principes fondamentaux : la durabilité, l'esthétique et l'inclusion. Il dispose d'un budget de 85 millions d'euros, provenant de programmes existants tels qu'Horizon Europe et le programme LIFE de l'UE. Le nouveau Bauhaus européen vise à repenser l'architecture, l'urbanisme et les transports en favorisant des solutions intégrées et durables.

A noter que la Cité du design de Saint-Etienne est partenaire officiel du nouveau Bauhaus européen !

Financement

La Commission européenne s'est engagée à mobiliser au moins 1000 milliards d'euros sur 10 ans pour financer ce Green Deal. 30% du budget 2021-2028 de l'Union Européen et de NextGeneration Eu y seraient donc consacrés ; les Etats membres seraient quant à eux en charge de 37% du budget. D'autres programmes, comme le programme « Life » contribuent à ce financement.

Le Pacte vert sollicite aussi l'appui du privé, avec le programme Invest EU.

Une autre manière de financer la transition d'acteurs privés est l'émission de green bonds. Il s'agit de prêts accordés aux acteurs privés s'ils prennent certains engagements environnementaux. Ainsi, les investisseurs ont l'opportunité de soutenir des projets ayant un impact positif sur l'environnement tout en réalisant des investissements rentables. L'emprunteur s'engage à utiliser les fonds levés exclusivement pour des projets verts et à rendre compte de leur utilisation à travers des rapports spécifiques.

La Banque européenne d'investissement (BEI) a émis le premier green bond, le "climate awareness bond" en 2007. Ceux-ci se sont multipliés dans le cadre du Green Deal : La BEI est aujourd'hui la plus grande banque de développement à émettre des green bonds, avec près de 50 milliards d'euros investis au nom d'obligations « Climat » et 9 milliards d'obligations « Développement durable ».

Cependant, l'engagement effectif des acteurs privés doit être contrôlé.

En février 2023, la Commission européenne a établi les "European Green Bond Standard", un accord provisoire visant à harmoniser et à renforcer les normes de ces obligations au niveau européen.

La directive du 22 octobre 2014 introduit l'obligation pour les entreprises d'établir des « rapports extra financiers ». Elles doivent communiquer sur leur politique environnementale ainsi que sur leurs résultats au moyen d'indicateurs clés de performance, et d'en identifier

Focus régional

L'action de l'Union européenne se décline aussi au niveau local.

Nous pouvons d'ailleurs le constater au plus proche de chez nous : ainsi, par exemple, la recomposition urbaine du parc de Bellevue a été financée par l'Union européenne.

Au travers des fonds européens - qui vont permettre de financer des projets -, ces collectivités agissent de manière locale. En Auvergne-Rhône-Alpes, il existe le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen plus (FSE+) et le Fonds pour une transition juste (FTJ).

Au total, ce sont 880 millions d'euros qui seront versés à la région; dont 40 millions voués à la réhabilitation énergétique des bâtiments publics dans le cadre de l'initiative React-EU.

A partir de ces fonds, l'association AURA-EE fournit des données, des analyses et des scénarios de transition. En apportant une expertise technique, financière et réglementaire, l'association impulse, développe et accompagne ces projets régionaux.

Un programme régional 2021-2027 a été établi, comprenant un grand nombre de projets financés par ces fonds.



Le Green Deal, c'est quoi ?

Les risques. Les entreprises ont néanmoins la liberté de choisir leur référentiel de rapportage extra-financier, ce qui leur permet de sélectionner les outils les mieux adaptés à leurs besoins.

Ce contrôle concerne aussi les acteurs publics.

Ainsi la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) a déjà deux fois condamné la France pour ne pas avoir suffisamment agi contre la pollution de l'air - qui était pourtant un des volets phare du Pacte vert - dans un arrêt du 24 octobre 2019 et dans un arrêt du 28 avril 2022.

Cette double condamnation témoigne de la fermeté de la CJUE : une simple amélioration de la situation environnementale ne suffit plus, l'Etat doit atteindre précisément le seuil fixé. En effet, comme l'a évoqué le GIEC dans son rapport de synthèse, "les demi-mesures ne sont plus une option".

Cela constitue donc une très grande avancée : tous les Etats doivent agir de façon effective.

Pendant en tant que jeunes, nous pouvons parfois avoir l'impression que cela est toujours

insuffisant tant le défi à relever est important. C'est donc à chacun d'entre nous, par ses choix économiques et politiques, d'aller au-delà de ce pacte vert, pour construire le futur de son choix.

Lilas BENOIST

Lisa MAUPIN

Etudiantes Master 1 DIEC

Le Bauhaus : Un courant architectural mais aussi une éthique

Le Bauhaus -appellation rassemblant deux noms allemands « bau » pour construction et « haus » pour maison-, institut des arts et des métiers, est une école d'architecture et d'arts appliqués, créée en 1919 à Weimar par l'architecte Walter Gropius. Dans son manifeste et son programme il affiche pour objectif de réconcilier art et artisanat par l'interdisciplinarité et l'innovation. Ensuite installée à Dessau en 1925, fermée par le régime nazi en 1933, rejetée par les forces d'occupation soviétique, elle renaît, dans les années 1960 à l'occasion de campagnes de constructions de logements fonctionnels, notamment à Berlin.

Définitivement réhabilitée en 1976 avec la création du Centre scientifique et culturel Bauhaus Dessau, ville marquée par de nombreux bâtiments du Bauhaus inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco- l'école participe à développer un concept d'urbanisme, d'architecture, de design et d'art d'une approche radicalement nouvelle. L'art, démocratisé, est mis au service de la

fonctionnalité, véritable ambition sociale, ce qui se traduit par une esthétique pure, simple, sobre, voire minimaliste, par un retour à l'essentiel avec l'emploi de seulement trois matériaux -bois béton verre -, et au service de l'homme.

Le mouvement qui en découle et pose les fondements du Design contemporain regroupe d'illustres artistes européens, entre autres Vassily Kandinsky, Paul Klee, Marcel Breuer... qui, étudiants, avaient participé à l'édification de la Maison du Bauhaus à Dessau, considérée comme « une des premières maisons écologiques de l'histoire ». L'exil subi par certains sous le régime nazi le fera essaimer à Tel-Aviv « la ville la plus Bauhaus au monde », aux Etats-Unis, en Argentine, et bien

entendu en Europe, en Espagne (le Pavillon de Barcelone), en République tchèque (la Villa Tugendhat), en Angleterre (le Sea Lane House). En France, Marcel Breuer signera trois œuvres : le siège de l'Unesco à Paris en 1961, l'entreprise IBM de La Gaude en 1962, et la station de ski de Flaine en 1969.

Inaugurés en 2019 pour les 100 ans du mouvement, les nouveaux musées de Weimar et Dessau viennent compléter l'offre de celui du Design Bauhaus Archiv, installé dans le quartier de Tiergarten, à Berlin, qui rassemble 13 000 objets et documents représentant l'architecture, le design, la photographie, le mobilier.

La Fondation du même nom remplit une mission scientifique artistique, de recherche et de transmission de l'esprit Bauhaus.

C'est dans cette démarche de conception, d'initiative créative et interdisciplinaire que la Commission Européenne a élaboré le New European Bauhaus, destiné à répondre aux enjeux européens contemporains, dont le Pacte vert, annoncé en 2020.

Colette MODION

En savoir plus :

<https://www.admagazine.fr/article/histoire-mouvement-architectural-bauhaus>



Quand l'Europe se félicite du rapport du GIEC

Rappel

Le GIEC est l'organisme des Nations Unies qui fournit aux décideurs les informations les plus complètes sur la science du changement climatique. Il produit des évaluations régulières de l'état du changement climatique, de ses impacts et des risques futurs, ainsi que des options d'adaptation et d'atténuation, sur la base des contributions de milliers d'experts. Les rapports du GIEC sont considérés comme la source d'information la plus fiable sur la science du changement climatique, car ils sont soumis à un examen approfondi par des experts et des gouvernements, garantissant les normes les plus élevées de qualité et de pertinence politique. Ils informent les négociations de l'ONU sur le changement climatique et ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration de la réponse mondiale à la crise.

Recherche financée par l'UE : un contributeur clé aux évaluations du GIEC

L'Union européenne, à travers ses programmes successifs de financement de la recherche et de l'innovation, a une longue histoire de financement de la recherche à impact sur le changement climatique. Des projets financés par l'UE ont mobilisé certains des meilleurs scientifiques européens pour combler des lacunes critiques

La Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation de la Commission Européenne salue le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

dans les connaissances et produisent des résultats pertinents sur le plan politique, qui éclairent la mise en œuvre du pacte vert européen et de l'accord de Paris.

Reconnaissant l'importance de la science du climat, Horizon Europe, le programme de recherche et d'innovation de l'UE pour 2021-2027, investira plus d'un milliard d'euros dans ce domaine important. Les résultats de cette recherche éclaireront les futures évaluations du GIEC. Dans l'ensemble, 35 % du budget d'Horizon Europe est consacré à la lutte contre le changement climatique, notamment via quatre missions de l'UE : la mission Adaptation au changement climatique, la mission Océan et eaux, la mission Climate-

Neutral and Smart Cities et la mission A Soil Deal for Europe. Ces initiatives phares ancrées dans la recherche et l'innovation de l'UE ouvrent la voie à l'accélération de la mise en œuvre du Green Deal européen.

Les évaluations d'impact approfondies et les recherches internes effectuées par le Centre commun de recherche de la Commission européenne reflètent également l'engagement en faveur d'une prise de décision fondée sur des preuves et contribuent à la base scientifique des politiques climatiques de l'UE.

Plus d'information

[IPCC – Intergovernmental Panel on Climate Change](#)

[IPCC Synthesis Report](#)

[EU R&I top funder of leading climate scienceEN...](#)

[Contribution of the framework programmes to IPCC](#)



Michel LEFRANCOIS



La taxe carbone

La réforme du marché du carbone dans l'UE a été adoptée le 18 décembre 2022 par le Parlement européen et le Conseil de l'UE. Sa mesure phare, le « Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières », consiste à appliquer les critères du marché européen du carbone aux entreprises qui importent des biens dans l'UE. Dans l'hypothèse où le bien ne respecte pas les standards européens, alors l'importateur devra payer un « quota d'émission ».

La logique de cette taxe carbone réside dans la notion d'externalité développée par Arthur Pigou : C'est une action d'un agent A qui a des conséquences sur la vie d'un agent B. L'agent A ne prend pas en compte ces conséquences dans le processus de décision qui l'amène à réaliser l'action. Quant à

l'agent B, il n'a pas donné son accord pour en subir les conséquences.

Ce concept s'applique très bien à la pollution. En effet, lorsqu'une usine produit un bien, automatiquement cela engendre du CO₂. Toutefois l'entreprise ne prend pas en compte le coût de la pollution dans sa décision de produire ou non le bien. En effet elle doit seulement s'intéresser au prix des matériaux. Par ailleurs, c'est la société dans son ensemble qui paie le coût de la pollution, et ce sans qu'elle ait donné son accord.

Il semblerait alors juste que l'entreprise paie également le CO₂ qu'elle a émis (C'est le principe du pollueur payeur). C'est dans cette justice que réside la taxe Pigouvienne, désormais appelée la taxe carbone.

Une fois cela compris, nous pouvons facilement imaginer que le « mécanisme d'Ajustement carbone aux Frontières » a deux grands avantages. D'une part, les pays tiers sont incités à moins polluer puisqu'ils prennent désormais en compte le coût de la pollution dans le processus de décision qui les amène à produire. D'autre part, les pays tiers réparent indirectement les dommages qu'ils ont causés. En effet, les États membres de l'UE devront consacrer les revenus d'échange de quotas d'émission à des projets liés au climat.

Louis DUPUIT

Etudiant en droit
Jeunes Européens



Mouvement Européen

Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949. Trans partisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste. Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

En adhérant au MEF, je rejoins celles et ceux qui veulent promouvoir une Europe de paix et de prospérité pour tous :

Pour adhérer ou faire un don :
loire@mouvement-europeen.eu

Le Mouvement Européen France étant reconnu d'intérêt général, les adhésions et dons donnent lieu à l'établissement d'un reçu fiscal de 66% de leur montant).



Mouvement
Européen
Loire

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran
Comité éditorial : Colette Modion, Jean-Paul Villié,
Pierre Mandon, Michel LeFrançois & Daniel Imbert-
Magand

Adhérez au
Mouvement européen :

<https://mouvement-europeen.eu/>

L'Europe près de chez vous

La Cité du Design de Saint-Etienne et le Nouveau Bauhaus européen

Initié par la Commission européenne et annoncé par la présidente Ursula von der Leyen en septembre 2020, le Nouveau Bauhaus européen, projet environnemental, économique et culturel pour l'Europe, est conçu comme « un espace de co-création dans lequel les architectes, les artistes, les étudiants, les ingénieurs, les étudiants travaillent ensemble ». Inspiré est pour 2020-2025 mis au service du Green Deal en récompensant des réalisations inspirantes.

Porté par le bureau de l'European Design Association*, dont la Cité du Design de Saint-Etienne assure la vice-présidence, il se déroule sur cinq ans, en trois phases. La Cité du Design a, à ce titre, et comme l'ensemble des partenaires, lancé chaque année des appels à projets créatifs et inter-disciplinaires, pour imaginer et construire ensemble un avenir durable, inclusif et esthétique, participant à la concrétisation du Pacte Vert. Inscrit dans la feuille de route de la Cité du Design, le New European Bauhaus a par ailleurs fait l'objet d'un colloque et de plusieurs autres événements au cours de la Biennale 2022.

*Le bureau est constitué de l'Agence Française de Développement (A.F.D.), de l'Agence pour la Promotion de la Création Industrielle (A.P.C.I.), de Designer+ et de Lille Design.



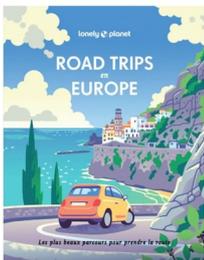
Le Saviez vous ? Connaissez-vous votre empreinte sur le climat ?

Le climat se réchauffe à cause des activités humaines, mais quel est notre impact, à notre échelle de citoyen ? Faites le test proposé par l'ADEME (Agence de la transition écologique) avec le soutien de l'Union européenne. Un parcours action vous permettra ensuite de prioriser les éco-gestes pour réduire votre empreinte.

<https://nosgestesclimat.fr/?lang=fr>



Suggestion de lecture



proximité et par de nouvelles formes de mobilité.

Aussi, les livres présentés ci-dessous vous invitent à voyager autrement, en Europe.

- **Roads trips en Europe** : itinéraires sous forme de récit. Editions Lonely Planet, 2023

L'Europe, riche de la diversité de ses paysages, permet de concilier évasion, découverte de nouveaux sites et respect de l'environnement, notamment par la

A la fois à la découverte de centres urbains et de la nature sauvage, pour toutes les générations, seul ou en famille, ce guide se réclame du tourisme durable et responsable. Les itinéraires sont enrichis de conseils pratiques et d'une carte de situation.

- **A vélo en Europe** : 30 itinéraires pour pédaler le nez au vent. Gallimard Loisirs, 2023.

Ce guide invite à la fois au respect de la protection de l'environnement, et à prendre le temps de connaître, de s'arrêter, de s'imprégner, d'admirer la diversité des paysages d'Europe.

- **Gourmet trails** : Europe. Editions Lonely Planet, 2023

L'Europe, c'est aussi une gastronomie riche et à chaque pays est à présent associé un ou plusieurs plats typiques. Ce livre, en anglais, nous fait découvrir également d'autres mets, et des sites à visiter.

- **1000 idées d'escapades en Europe** ; bien choisir son court séjour. Editions Géobook, 2023

L'édition 2023 fait la part belle à 6 nouvelles destinations, et poursuit dans l'invitation à choisir des hébergements insolites : yourtes, tipis, cabanes, roulotte... De bonnes idées pour des séjours de courte durée.

Colette MODION

